

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTERETS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLEE DU RHONE ET DE LA LOIRE

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

« DES HAÏNES LE TEMPS EST PASSÉ »

(SHAKESPEARE)

Samedi 6 Octobre 1894

5 Cent. le Numéro

ABONNEMENTS:

LYON, RHONE, LOIRE, SAONE-ET-LOIRE, AIN, ISERE..... 5 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS, CORSE ET ALGERIE..... 5 fr.
Les abonnements partent du 1er et 10 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les numéros, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIERE ANNEE — N° 72

SAMEDI 6 Octobre 1894 — Saint Bruno

— DEMAIN SAINTE SERGE —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. Place des Terreaux, 7
REDACTION, de 3 heures à minuit.

ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RECLAMES, la ligne..... 1.80
Prix divers pour les Annonces démocratiques et d'écrits.

BULLETIN DU JOUR

(Par téléphone)

M. Viger à Limoges

M. Viger, ministre de l'Agriculture, accompagné de M. Teissierand, conseiller d'Etat, directeur de l'agriculture et de M. Dabert, chef adjoint du cabinet, partira samedi matin pour Limoges, afin de visiter le concours spécial de la race lyonnaise.

Il recevra les autorités à la Préfecture à 4 heures.

Le dimanche matin il visitera le concours; dans l'après-midi, il présidera à la distribution des récompenses.

Le soir il assistera au banquet donné par la municipalité.

Le retour à Paris aura lieu lundi matin.

Mort du général Frisch-Leng

Le gouverneur général de l'Algérie a informé le ministre de la guerre du décès, après quelques jours de maladie, du général de brigade Frisch-Leng.

Cet officier général venait d'être proposé pour divisionnaire.

Sa mort sera très vivement ressentie en Alsace, notamment à Colmar où sa famille jouit de la meilleure considération.

Sur mer

Le vapeur Rhône de la Compagnie de Navigation mixte ayant touché sur une roche, dans son voyage de Kotonou à Marseille a été échoué dans la baie Berby sans accident de personnes.

On espère pouvoir renflouer le navire.

Notre Ambassadeur à Londres

Bien que le compte rendu du Conseil des ministres porte que le président de la République a signé un décret nommant M. de Courcel ambassadeur à Londres en remplacement de M. Decrais, le Journal dit que l'on s'est trop hâté d'annoncer le départ de M. de Courcel. Celui-ci serait fort indisposé et son indisposition viendrait de ce que la baronne désirerait rester à Paris afin de surveiller de plus près l'éducation de ses enfants.

Le Journal ajoute: « Comme on le voit, rien n'est encore définitif dans le choix de celui qui doit succéder à M. Decrais. »

M. Pingault

Il y a eu vendredi au parquet une réunion de magistrats pour déterminer la situation exacte de M. Pingault au point de vue de la vérification du délit qui lui est reproché.

En effet, le parquet cherche le moyen de poursuivre le courtier assermenté, mais ne sait encore sous quelle inculpation il est tombé.

Y a-t-il fond de confiance réel, détournement de fonds, ou résultat-il de l'ensemble des faits, de la mise en scène et des allégations mensongères de M. Pingault, les éléments suffisants pour lui appliquer l'article 405 du Code pénal, qui punit l'escroquerie?

La mise en liberté de M. Pingault n'est que provisoire.

A la suite de la réunion tenue vendredi soir, à la Bourse du commerce, le syndicat des courtiers assermentés a rayé de son tableau M. Pingault. Celui-ci a fait face à la liquidation du 5 courant, et la Bourse du commerce a repris sa physionomie habituelle.

Les travaux de la Basse-Seine

Le ministre de la marine et celui des travaux publics sont arrivés vendredi matin à 10 heures, à Rouen, point de départ de leur voyage pour l'examen sur place des questions intéressant le projet des grands travaux de la Basse-Seine et du Havre.

MM. Félix Faure et Barthou se sont aussitôt embarqués à bord du Balaïeu, au ponton des bateaux-omnibus, et se sont rendus d'abord à la Petite-Seine; à 11 h. 1/2 ils entraient dans le bassin à pétrole, visitant rapidement les établissements Deutsch, Fouille-Despau, et les chantiers de construction maritime. Laporte et C^e. A midi et demi, les ministres étaient de retour au ponton des bateaux-omnibus et ils s'embarquaient sur l'Augustin-Normand à destination du Havre; le déjeuner a eu lieu à bord du navire; l'arrivée au Havre aura lieu à 5 heures de l'après-midi; le ministre des travaux publics descendra chez M. Félix Faure où un déjeuner lui sera offert.

Les employés des chemins de fer

La 3^e séance du congrès international des ouvriers et employés des chemins de fer a été tenue vendredi sous la présidence des délégués français.

Le congrès émet le vœu, sur la proposition des délégués français, que les heures de travail soient réduites à 48 heures par semaine, soit huit heures par jour en moyenne, sans diminution de salaire; ces heures seront réparties selon le service, de manière que la plus forte journée ne soit pas supérieure à 10 heures et que chaque semaine, les employés jouissent d'un repos ininterrompu d'au moins 36 heures.

Ils demandent la suppression des trains de marchandises le dimanche, exception faite pour les trains complets contenant des denrées susceptibles de corruption. Enfin le congrès demande que le minimum de salaire basé sur les besoins de l'existence soit établi.

L'armée coloniale

Les marées des chefs-lieux de canton vont recevoir une instruction et les renseignements dont elles se trouvent dépourvues, pour faciliter les engagements jusqu'ici restreints dans l'armée coloniale.

Les soldats engagés ou rengagés dans cette arme auront droit à une prime de cent francs pour quatre ans et deux cents francs pour un engagement de cinq ans.

Quant aux sous-officiers rengagés, ils toucheront cent francs pour un an, cent francs de plus pour chaque année suivante.

et six cents francs pour cinq ans, outre la paye d'ancienneté.

La guerre Sino-Japonaise

Quatre navires japonais ont été signalés entre Ningpo et Shusan.

Les chinois n'ont pas évacué la Corée et les japonais n'ont pas franchi la rivière de Ya-Lu.

Le ministre d'Italie aurait obtenu du gouvernement japonais la promesse que la flotte japonaise ne ferait aucune démonstration hostile contre Shanghai.

Les navires de guerre anglais qui vont renforcer l'escadre anglaise en Chine sont: le St-George, 7,350 tonnes, armé de deux canons de 24 tonnes et de 22 autres canons de différentes grandeurs; l'Acotus, 3,600 tonnes, armé de 15 canons; le Pigeon et le Redoubt.

Ces différents navires portent à bord 100 marins.

Les navires allemands qui se trouvaient à Yokohama ont reçu l'ordre de croiser vers les ports du nord de la Chine.

On confirme, de Londres, le bruit qui a couru en bourse et d'après lequel les négociations pour un emprunt chinois seraient poursuivies.

Escadres étrangères à Toulon

Comme nous l'avions annoncé il y a déjà quelque temps, une escadre américaine, commandée par un contre-amiral et composée de quatre navires, arrivera prochainement à Toulon, venant de Chicago. Cette force navale, qui se trouve mouillée en partie à Lissbonne, opérera son ralliement à Gibraltar avant de se diriger sur notre rade.

Vers la même époque que l'escadre américaine, la flottille russe, en ce moment à Brest, arrivera à Toulon pour y séjourner quelque temps. Il est probable que des fêtes seront organisées en l'honneur des représentants des deux marines.

France et Angleterre

Le Times reconnaît la parfaite correction des organes influents de la presse française sur la guerre sino-japonaise.

Il félicite le Temps, les Débats, le Figaro de l'attitude qu'ils ont gardée.

Il était certain, ajoute le journal de la cité, que la question à débattre était relative aux affaires de l'Extrême-Orient et notamment à la situation des étrangers en Chine.

Bien que les résolutions prises par le gouvernement, n'aient pas été communiquées, on peut dire qu'il a été décidé qu'un renfort naval serait envoyé dans les mers de Chine, mais ce renfort n'aura pas assez d'importance pour éveiller les susceptibilités des puissances.

On ne saurait mettre en doute la bonne foi du gouvernement chinois, ajoute le Times, ni son désir d'assurer la protection des étrangers, mais il est invraisemblable qu'il puisse faire le nécessaire, étant donné que la presque totalité de ses troupes sont en dehors de Pékin.

Le vaccin anti-diphtérique

Le ministre de l'intérieur hongrois, M. Hieronymi, a alloué sur les fonds de l'Etat 600 florins à l'hôpital des Enfants de Budapest pour l'acquisition du vaccin anti-diphtérique.

Les essais de traitement pour ce vaccin ont déjà commencé sur une vaste échelle; le ministre a en outre désigné quatre spécialistes pour se rendre aux frais de l'Etat en Allemagne et en France afin d'étudier le mode de préparation de ce vaccin.

Relations Franco-Allemandes

L'empereur Guillaume vient d'ordonner au général commandant la brigade de Mulhouse de rechercher les noms des soldats qui fraternisèrent avec des soldats français au col de la Schlucht et de leur exprimer toute la satisfaction impériale pour leur façon d'agir dans la circonstance.

Emprunt Espagnol

M. Sagasta, ministre des Finances d'Espagne, a déclaré qu'il présenterait aux Cortes un projet d'emprunt garanti par les recettes des tabacs.

Dans le budget, il assignera une somme de 25 millions pour payer les intérêts et les amortissements des nouveaux titres.

M. Sagasta considère que, de cette façon, la garantie des tabacs est sauve; cette garantie représente 90 millions et on n'a, en réalité, besoin que de 25 millions.

M. Sagasta croit qu'il ne sera pas nécessaire de proroger le fermage des tabacs.

Trésor Américain

La réserve d'or du trésor américain est actuellement de 59,372,365 dollars.

Le choléra en Europe

Statistique officielle de l'empire d'Allemagne: Du 24 septembre au 1^{er} octobre, 24 cas de choléra ont été constatés dans la Prusse Orientale.

Une dépêche de Madrid annonce que les arrivages d'Alger sont soumis à une surveillance de trois jours dans tous les ports espagnols.

Les ambassadeurs de France à Rome

On mande de Rome que l'ambassadeur de France, M. Billot est parti pour Naples où il va saluer M. Crispi.

D'après la Tribuna il sera de retour à Rome le 15 courant.

M. Lefèvre de Béhaine, ambassadeur au Vatican partira alors en congé.

Contrairement aux précédents, c'est ce dernier qui a été chargé de diriger, pendant l'absence de M. Billot, l'ambassade près du Quirinal.

La magistrature en Italie

Par décret royal, on vient de supprimer en Italie un certain nombre de sièges près des Cours et Tribunaux.

C'est en tout 47 fonctionnaires mis en disponibilité et 178,400 fr. d'économies.

Encore cette somme ne suffira-t-elle pas pour les augmentations de traitement projetées.

Une affaire scandaleuse

Une grosse et scandaleuse affaire de détournement de mineurs occupe en ce moment une partie des agents du service de la sûreté. Cinq arrestations ont été opérées, entre autres celle d'une mineurine et celle d'un individu qui s'était fait passer pour un haut fonctionnaire.

LE PERCEMENT DU SIMPLON

La presse ne s'en occupe pas encore, et pourtant jamais question plus grave n'est venue menacer le commerce de transit de la vallée du Rhône tout entière, la prospérité de Lyon, de Marseille, des chemins de fer P.-L.-M., la fortune de la moitié de la France.

Je veux parler du percement du Simplon qui, projeté depuis longtemps, vient d'entrer, en quelque sorte, avec le vote récent du Conseil fédéral Suisse, dans la période d'exécution.

Depuis vingt-cinq ans, tout le commerce de l'Italie avec le nord-ouest se faisait par le mont Cenis, et celui de l'Europe occidentale avec l'Orient par Marseille et notre Compagnie française de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Les grands courants des voies ferrées, si l'on peut ainsi parler, ont été déplacés à l'Orient par le percement du Saint-Gothard et la construction du réseau de lignes qui descendent des Alpes Léopontiennes à la mer.

Et voici qu'ils sont menacés de subir une évolution nouvelle par la fusion des deux Compagnies Suisses, celle de la Suisse occidentale et du Simplon avec celle du Jura-Berne-Lucerne qui forment un seul réseau de 975 kilomètres, possédant tous les débouchés des lignes suisses vers la France et se reliant directement à Bâle avec les réseaux allemands.

Cette Compagnie nouvelle est assurée de l'appui matériel et moral du gouvernement fédéral et il est évident que la solution du problème de la création d'un nouveau débouché vers le sud est désormais mûre et que le Simplon se percera, avec ou sans le concours du gouvernement italien.

Jusqu'en 1882, il n'existait entre le mont Cenis, à l'ouest, et la ligne du Brenner, à l'est, aucun moyen de franchir la haute barrière des Alpes. Par conséquent la zone d'influence ou, pour mieux dire, le périmètre d'attraction du mont Cenis comprenait, outre la France, la Suisse tout entière ainsi que le réseau allemand qui vient aboutir à Bâle.

Lorsque le tunnel du Saint-Gothard fut livré à la circulation, il se produisit un partage du transit et l'équilibre s'établit bientôt après quelques secousses par la création de deux zones d'attraction bien marquées, l'une au profit du mont Cenis, l'autre au profit du Gothard.

La ligne de séparation de ces deux zones part du port de Dieppe, près de Rouen, suit le chemin de fer de Paris à Troyes et à Gray; puis se dirige à l'est vers Vesoul, Delle, descend sur Bienne, Berne, Lucerne, Airolo, Bellinzona, Novare, Alexandrie où elle se replie de nouveau vers l'est pour atteindre Plaisance et Bologne en suivant l'ancienne voie Emilienne.

Tout ce qui est à l'est de cette ligne sinuée appartient au Saint-Gothard.

Tout ce qui est au sud-ouest appartient au mont Cenis ou à Marseille, dont l'attraction puissante est encore aidée par la Compagnie P.-L.-M. qui préfère réduire ses tarifs pour retenir les marchandises suisses sur son propre réseau, de façon à rendre plus avantageux pour elles de parcourir, par exemple, 471 kilomètres de Genève à Marseille, plutôt que d'aller s'embarquer à Gênes, à 402 kilomètres seulement, mais sur lesquels il n'y aurait que 202 kilomètres sur le réseau français et 260 sur le réseau italien.

D'autre part, la Compagnie P.-L.-M., se prévalant de la faculté accordée en 1857 à la Société, dite Victor-Emmanuel dont elle a pris la succession, de surtaxer le parcours de Saint-Jean-de-Maurienne à Modane, à cause de la pente considérable de cette section, a doublé les prix en 1860, lors de la cession de la Savoie à la France, tandis qu'au contraire, la Société des chemins de fer de la Haute-Italie obtenait du gouvernement italien l'abolition de toute surtaxe sur la section correspondante de Modane à Bussoleno.

Une pareille inégalité dans le traitement des marchandises sur les deux versants des Alpes a soulevé des plaintes très vives qui reçurent en 1875 une satisfaction partielle. La surtaxe entre Saint-Jean-de-Maurienne et Modane a été réduite à 50 o/o des prix de tarif et elle est encore en vigueur aujourd'hui.

Il résulte de ce jeu des tarifs que toutes les marchandises en provenance de la Suisse française, Neuchâtel, Fribourg, Sion, St-Maurice, Vevey, Genève, etc., préfèrent se diri-

ger sur Marseille plutôt que sur Gênes.

Tout au contraire, la Compagnie du St-Gothard, désireuse de faire concurrence au P.-L.-M. et d'attirer à elle la plus grande partie du transit de l'Europe du Nord, adopta des tarifs réduits pour les marchandises provenant des réseaux suisses et allemands. Elle multiplia et accéléra les trains de voyageurs et obtint ainsi un trafic considérable.

Entre les deux grandes zones d'attraction des deux routes transalpines, le percement du Simplon, déjà projeté par Cavour en 1856, en créera une troisième qui s'établira aux dépens de l'une et de l'autre et au profit exclusif du port de Gênes, au détriment de celui de Marseille et du réseau français.

A cette nouvelle route appartiendront d'abord les riches cantons de Fribourg, de Vaud et du Valais, resserrés entre le Jura et les Alpes.

Au-delà, la zone d'attraction nouvelle s'élargit rapidement en forme de vaste triangle dont la base au nord, s'étendrait de Nantes à Lille, renfermant Paris dans son centre et dont les deux côtés viendraient se réunir à Bréga, au pied du Simplon.

La ligne de séparation entre la sphère d'influence de Simplon et celle du St-Gothard part du port d'Ostende, sur la mer du Nord, descend par Lille, Nancy, Delle, Berne, Lausanne, Bréga, Domo d'Ossola, Milan, Plaisance et Bologne.

Celle entre le Simplon et le mont Cenis part de Nantes, sur l'Atlantique, passe par Angers, Tours, Nevers, Châlons, Lons-le-Saunier et Lausanne, puis descend sur Gênes par Turin, Cune et Savone.

La superficie théorique de cette zone est d'environ 95,000 kilomètres carrés. Mais en pratique, elle serait beaucoup plus vaste, car il faut tenir grand compte de la hauteur du passage des Alpes. Or le tunnel du Simplon ne serait percé qu'à 700 mètres au-dessus du niveau de la mer, tandis que le Gothard est à 1,154 mètres et le mont Cenis à 1,338.

La Compagnie du Simplon pourra donc consentir des réductions de tarifs considérables, ses frais de traction étant beaucoup moins élevés que ceux de ses deux concurrents.

De deux choses l'une: ou bien le Simplon enlèvera à ses deux voisines une bonne partie de leur trafic; ou bien ces dernières devront consentir des réductions de tarif qui favoriseraient l'Italie et les pays alpins.

Mais il est plus que probable que c'est la seconde de ces deux solutions qui sera choisie et les mesures à prendre pour retenir le transit sur les lignes françaises doivent être d'ores et déjà l'un des gros soucis des administrateurs du P.-L.-M. Par le Simplon il y aura plus que 421 kilomètres de Lausanne à Gênes, au lieu de 531 de Lausanne à Marseille.

Non seulement la Compagnie P.-L.-M. se trouve directement intéressée à préparer un plan et les mesures de défense nécessaires; mais on peut dire que toute la vallée du Rhône y a un égal intérêt, en premier lieu Lyon et par dessus tout Marseille.

Parmi ces mesures de défense, à côté et au-dessus même des remaniements de tarifs, des augmentations du confort et de la vitesse des trains, doivent se placer les questions de navigation intérieure, d'amélioration du Rhône et surtout de la création du canal d'Arles à Marseille.

C'est là une œuvre de longue haleine à laquelle il est urgent de s'atteler et dont le premier coup de pioche devrait être donné, si on ne veut se laisser devancer lamentablement, en même temps qu'éclatera le premier coup de mine dans les flancs du Simplon.

P. Forel.

Lettre Parisienne

Paris, 4 octobre.

L'alerte a été chaude.

L'annonce que le ministère anglais était convoqué d'urgence pendant que beaucoup de ministres faisaient l'école buissonnière et autres, a fait croire à quelque résolution grave sur Madagascar.

M. Le Myre de Vilers n'était pas encore arrivé à Tamatave et M. de Courcel n'était pas encore parti de Paris, il était bien évident que le gouvernement anglais n'avait pas de décisions à prendre pour des événements qui ne se sont pas encore produits. On croit que l'expé-

dition se fera, mais on ne sait rien de certain et on ne sait pas quelles instructions M. de Courcel portera à Londres.

L'alarme est donc injustifiée. Mais il est vrai qu'à Londres on se préoccupe beaucoup de Madagascar. Le protectorat reconnu en 1890 par le gouvernement anglais n'était qu'un mot, la France représentait Madagascar dans les rapports internationaux, c'était tout.

Le gouvernement anglais prétend examiner si un changement de la manière d'être du protectorat, tel qu'il a été reconnu en 1890, peut modifier les engagements qu'il a pris; et s'il ne doit pas prendre des compensations avec des garanties par Madagascar dans les mains de la France, peut devenir une base d'opération importante dans l'Océan Indien.

On ne pense pas que le ministère anglais ait pris des décisions de résolutions formelles. Il a plutôt voulu donner un avertissement de celles qu'il pourrait prendre et de son évolution complète vers la Triple alliance.

On m'assure que M. de Courcel recevra des instructions très conciliantes, mais dont la base serait l'évacuation de l'Egypte.

La est le noeud de la question ou mieux des questions.

Si l'Angleterre adhère à une conférence internationale sur l'Egypte, la question de Madagascar sera résolue en garantissant la situation des Anglais dans l'île si l'Angleterre se refuse à tout compromis, la question sera grande car alors c'est la France qui voudra une compensation en prenant Madagascar. Et alors, gare aux mugissements de John Bull!

Pour le moment donc, tout se borne à des manœuvres diplomatiques.

Les ministres se sont réunis aujourd'hui avant le départ de M. de Courcel, afin que dans les instructions qu'on prépare au ministère, on tienne compte des intentions anglaises.

Toute supposition au-delà serait inexacte. Cela ne veut pas dire que la situation ne soit pas tendue, mais la rupture n'est pas imminente.

Et le temps est un grand calmant.

UN PARISIEN.

UNE VISITE AUX SOIERIES

Les soieries lyonnaises ont une renommée universelle, renommée ancienne autant qu'incontestée; elles doivent leur supériorité aux qualités éminemment créatrices et à l'esprit d'initiative des fabricants lyonnais, qui sont constamment sur la brèche pour composer de nouveaux genres et satisfaire ainsi aux exigences et aux besoins toujours renouvelés de cette capricieuse déesse qu'on nomme la Mode.

Bien peu de personnes se doutent quelle quantité de moyens, de petits procédés, tous plus ingénieux les uns que les autres, il faut employer, que d'essais, que de tentatives il faut faire pour arriver à créer quelque chose d'indéfini.

Nos fabricants excellent dans cet art difficile; ils sont d'ailleurs supérieurement secondés dans cette recherche de la « Nouveauté » par les tisseurs lyonnais, chez lesquels se sont perpétuées d'excellentes traditions d'habileté, de goût et de soins.

Avec de tels éléments, on ne peut pas s'étonner de rencontrer tant de merveilleuses réunions à l'Exposition dans les trois grands salons où sont exposées les « Soieries de Lyon ».

Organisateurs et exposants ont fait dignement les choses, et c'est dans de luxueuses vitrines que s'étalent tous les produits fabriqués de cette grande industrie.

Il serait extrêmement difficile d'énumérer tous les tissus exposés; tous les articles sont représentés, aussi bien les genres classiques que les genres les plus fantaisistes.

Quelques vitrines sont occupées par les pièces d'un seul fabricant, mais la plupart sont garnies collectivement par des genres divers appartenant à plusieurs négociants.

Cette dernière méthode a l'avantage de grouper d'une façon harmonieuse des articles ayant une destination absolue différente; c'est ainsi que l'on peut voir le bas de la vitrine garni de peluche pendant que le fond est tendu de grands lampas brochés ou lancés, formant des panneaux ayant jusqu'à un mètre quarante de hauteur et quelquefois même davantage; d'autrefois les lampas sont remplacés par de la brocatelle ou bien par de magnifiques velours ciselés, dits de « Gênes »; enfin le milieu de la vitrine reçoit ensuite des damas brochés, des moires antiques ou françaises, des pékins, des taffetas, des satins, des glaces, des imprimés et une quantité d'autres « armures »; parfois des dentelles sont jetées d'une façon artistique sur ces étoffes soyeuses et en font encore ressortir davantage les beautés.

Naturellement les pièces ont été disposées de façon à faire valoir autant que possible les meilleurs effets du tissu; tantôt elles s'offrent à l'œil en forme d'éventail; tantôt elles sont admirablement drapées et tiennent la vitrine du haut en bas; c'est une richesse inouïe de couleurs aux tons harmonieux; aucunes ne se heurtent, elles se complètent les unes et les autres de la manière la plus parfaite.

Que ces vitrines soient vues de jour, par un beau soleil dont les rayons sont

tamisés par le velours tendu au-dessus des salons, ou bien qu'on les admire la nuit, aux reflets de la lumière électrique elles sont tout aussi belles et attirent constamment le flot des visiteurs, pour la plupart desquels, elles constituent évidemment le « clou » de l'Exposition.

Aussi ces salons sont toujours encombrés d'une foule émerveillée qui ne ménage pas ses exclamations bienveillantes; à chaque instant on entend: « Oh! Voyez donc la belle robe! » — ou bien — « Quel magnifique velours! » — Toutes ces brillantes soieries charment ceux qui les regardent, les dames surtout, qui ne se décident qu'avec peine à les quitter; aussi il est bien permis de croire que plus d'une d'elles pendant le temps qu'elles mettent à faire cette visite doivent pêcher plusieurs fois par... envie.

Nous avons particulièrement remarqué les étoffes exposées par MM. Poncet père et fils, de grands damas brochés; il y a surtout un dessin paysage genre japonais, qui est tout à fait réussi; MM. Chavert père et fils, ont également de beaux dessins, un superbe panier tenu par des dentelles attire surtout les regards; la maison J. Béraud et C^e, nous montre un damas pour robe, dont le dessin représente des paquerettes, elles sont supérieurement rendues; nous pouvons en dire autant d'un velours fond faille avec un semé de pensées de toutes nuances, on croirait voir une corbeille de fleurs dans les parterres du parc de la Tête-d'Or; M. J.-A. Henry expose de magnifiques chasubles or et argent, c'est cette maison qui a tissé le drapeau russe que la presse lyonnaise et régionale offre au czar, inutile de dire que ce beau spécimen de la fabrication lyonnaise, est justement apprécié; les petits-fils de J. C. Bonnet ont une simple vitrine, leur dessin représentant un vol d'hirondelles est particulièrement admiré.

Dans le genre ameublements, nous pouvons citer les maisons Piolet et Roque, Mathéon et Bourvay, A. Lamy et C^e, dont les produits sont hors de pair.

Nous en passons, — et c'est le cas de dire et des meilleurs, — mais il faut se borner et nous nous promettons bien d'y revenir, lorsque nous jeterons un coup d'œil d'ensemble sur la situation et les progrès de la soierie qui ressortent de cette exposition.

Les Relations Franco-Suisses

On nous écrit de Genève:

Plus que jamais ici on se préoccupe de l'urgence de négociations nouvelles.

La propagande étrangère a déjà produit ses fruits. Tous les tailleurs de Genève s'approvisionnent jadis en France à Tourcoing ou à Roubaix.

Ils s'approvisionnent maintenant en Belgique.

Les raffineriers français exportaient en Suisse pour huit millions. Elles n'y font plus que 500,000 fr. d'affaires.

Ce sont les raffineriers d'Autriche et d'Allemagne qui ont occupé ce commerce.

Aujourd'hui, la plus grande partie du mal peut être réparée. Bientôt il sera trop tard.

M. Dubief, député de Mâcon, notre collaborateur, est ici depuis deux jours, chez M. Favon, député de Genève, qui, victime d'un grave accident de voiture à Mâcon, comme on sait, commence à entrer en convalescence. Les deux députés français et suisse ont eu de longues conférences, qui, on l'espère, aideront à l'œuvre commune de rapprochement.

ADHESIONS A L'UNION FRANÇAISE

Pendant qu'en Suisse le mouvement s'accroît, en France, l'Union pour la reprise des rapports commerciaux entre la France et la Suisse reçoit tous les jours de nouvelles adhésions.

Elle vient d'en recevoir une d'une importance capitale: celle de l'Association de la Fabrique lyonnaise, qui déclare que le régime douanier actuel a fait le plus grand mal à l'industrie de la soierie.

Non seulement nos exportations ont baissé dans des proportions énormes, mais le marché des soieries, dont Paris a

Voici dans quelles circonstances a eu lieu cette étrange événement :
Tout le territoire de cette commune, nommée Carpiagnano, appartenait à un brave propriétaire, très aimé de ses fermiers.
Frappé par des revers de fortune, il dut vendre ses biens et partir pour l'Amérique.
Mais les fermiers, redoutant de le voir aussi bien traités par le nouvel acquéreur et regrettant — chose rare — leur ancien propriétaire, résolurent de le suivre en masse en Amérique.
Le curé accompagné jusqu'à Gènes ses paroissiens et leur célébra la messe avant leur embarquement, dans l'église de Saint-Jean-du-Fr.

Un singulier anarchiste
Auguste Devove, ouvrier cordonnier, qui a comparu vendredi, devant la 8^e Chambre correctionnelle de Paris, avait un certain jour grand besoin d'argent, écrivit au directeur des magasins du Louvre une lettre au nom du comte d'Anvers, lui demandant de lui envoyer la somme de 10.000 fr. à un endroit qu'il indiquait. Devove fut arrêté au moment où il attendait au pied de l'arbre la somme qu'il avait demandée.
A l'audience, il a affirmé qu'il n'était pas du tout anarchiste ; mais il a dû reconnaître qu'il était l'auteur de la lettre adressée au directeur des magasins du Louvre.
Il a été condamné à deux ans de prison.

Les concerts militaires
On examine en ce moment au ministère de la guerre le moyen de donner satisfaction aux doléances des municipalités départementales au sujet des concerts publics obligatoires pendant la moitié de l'année par suite du renvoi de la classe et de libérations supplémentaires.
On parle d'accorder aux jeunes gens qui connaissent la musique la faculté de devancer l'appel en choisissant leur régiment, afin de maintenir au corps un contingent de musiciens suffisamment exercés et, d'autre part, de combler les vides annuels.

La passion du jeu
Un mandat d'amener a été lancé contre un commis d'économie du lycée Malherbe, à Caen, qui, le 25 août aux premiers jours de septembre, aurait commis des détournements s'élevant à près de 4.000 francs, pour faire face à d'énormes dettes contractées, assure-t-on, dans les casinos de stations de bains de mer.

La délégation de la marine
Les membres de la délégation extra-parlementaire de la marine, réunis à 9 heures dans leurs bureaux à Brest, ont élu pour leur vice-amiral Beaudouin, préfet maritime, de se rendre à Paris, le 10 octobre. La délégation a duré toute la matinée de vendredi.

Le canal des Deux-Mers
M. Germain, ingénieur hydrographe en chef, remplace M. Clément, directeur des constructions navales dans la commission technique du canal des Deux-Mers.

La légation du Japon
Nous apprenons que le lieutenant-colonel Ikeda-Shosuke, attaché militaire à la légation du Japon à Paris, et le capitaine de vaisseau Urus-Sotoki, attaché naval, ont été rappelés par leur gouvernement, qui se propose d'utiliser leurs services dans le conflit actuel avec la Chine.

L'escadre anglaise
On sait que l'armistice anglaise va renforcer son escadre des mers de Chine. Actuellement cette escadre se compose des navires suivants : cuirassé *Centurion*, croiseur cuirassé *Undaunted*, croiseurs *Leander*, *Mersey*, *Severn*, *Daphne*, *Caroline*, croiseurs torpilleurs *Archér* et *Porpoise*; canonnières *Irrebrand*, *Linnæ*, *Peacock*, *Flover*, *Rattler*, *Redpole* et *Swift*; yacht aviso *Alacrity*, soit en tout dix-sept navires de guerre.

Les ministres anglais
On assure de source autorisée que les ministres anglais se réuniront lundi prochain à la Chambre pour discuter les projets de loi relatifs à la loi de la marine. Le 20 octobre, l'Assemblée sera vivement attaquée par les socialistes intransigeants ; le parti socialiste bavarois surtout, qui dirigent MM. de Wolmar et Crillemberger, a dans une réunion à Munich, manifesté son opposition au comité directeur de Berlin ; si une scission ne se produit pas dans le parti, il est certain cependant que l'autorité du triumvirat berlinois sera fortement battue en brèche.

La discussion du budget
La commission du budget se réunit lundi prochain 8 octobre, pour reprendre ses travaux interrompus depuis le 31 juillet.
On n'a pas encore, elle aura quinze jours pour terminer sa tâche. On pense que ce délai sera suffisant pour qu'elle puisse arrêter toutes ses conclusions et les déposer dès l'ouverture de la session.
Elle a examiné les dépenses de la plupart des ministères ; notamment les cultes, les affaires étrangères, la justice, l'intérieur, les beaux-arts, la guerre, la marine, le commerce, l'agriculture, les postes et télégraphes.
Elle a encore à examiner les finances, les colonies, les protectorats, le service pénitentiaire, l'Algérie, l'instruction publique, les travaux publics et les conventions et garanties d'intérêt.
Elle aura ensuite à discuter l'ensemble de la situation financière et à statuer sur les moyens nouveaux proposés par le ministre des finances pour équilibrer le budget.
Enfin elle aura à examiner le projet de loi sur les débits de succession et celui sur la réforme de l'impôt des boissons qui, quoique présentés en dehors du budget, se rattachent étroitement à ce dernier.
Il est probable que la commission déposera dans les premiers jours de la rentrée son rapport général, et ceux des rapports particuliers des ministères qui n'ont pas pu être déposés avant les vacances.
Il faudra laisser le temps nécessaire à l'impression de ces documents et ensuite un délai de quelques jours pour permettre aux députés d'en prendre connaissance.
Cet intervalle sera sans doute mis à profit par la Chambre pour discuter les nombreuses interpellations qui sont annoncées.
De la sorte, la discussion du budget pourrait commencer à la Chambre le lundi 5 novembre, étant donné que la fête de la Toussaint tombe un jeudi et que, selon toutes probabilités, la Chambre ne siégera pas du 1^{er} au 7 novembre.

A L'ÉLYSÉE

Le président de la République a reçu vendredi matin : MM. Blanc, préfet honoraire ; Jorrier, préfet des Hautes-Pyrénées ; le préfet de la Loire ; Berniquet, préfet de la Gironde ; le préfet de Vaucluse ; Granet, préfet des Côtes-du-Nord ; M. le comte de Montholon, ministre plénipotentiaire ; les vice-amiraux Brown-de-Colstoun et Vignes ; M. Bruneau, secrétaire-général de la préfecture de la Seine ; Lagarde, gouverneur d'Obervallée ; Laurent, président du conseil de préfecture de la Seine ; Torquay, Calmeil et Martin, membres de l'Union syndicale des cochers de la Seine.

Le bruit court que le président de la République adressera un message aux Chambres ; jusqu'à présent ce bruit n'est pas confirmé, néanmoins dans les cercles politiques on s'entretient beaucoup de cette éventualité. Les uns soutiennent la nécessité de faire intervenir le président de la République pour mettre fin à l'anarchie parlementaire, les autres taxant cette attitude d'incorrection et contraire aux règles établies par la Constitution.

A l'Élysée on nous a aussi cherché la confirmation de cette nouvelle, on observe la plus grande réserve.

Si on croit à certains bruits, il faut prévoir d'importantes modifications dans les attributions du personnel composant la maison militaire et la maison civile du président de la République.

La Candidature de M. Waldeck-Rousseau
Le *Journal des Débats* dit que l'acceptation par M. Waldeck-Rousseau de la candidature sénatoriale dans la Loire sera accueillie avec une grande satisfaction par tous ceux qui ont gardé le souvenir du rôle brillant et utile que M. Waldeck-Rousseau a rempli autrefois dans les Assemblées parlementaires.

La distinction de son talent, ajoutée à la fermeté de son caractère lui avaient attiré de nombreuses sympathies, ce n'est pas sans regret qu'on l'avait vu s'écarter de la vie publique et refuser pendant longtemps d'y rentrer. Il le refusait hier encore, il a fallu toute l'insistance des républicains de la Loire pour le faire revenir sur sa décision. Certes, on ne pourra pas accuser M. Waldeck-Rousseau d'avoir montré de l'impatience à revenir à la politique ; on lui reprocherait plutôt, malgré les succès qu'il a rencontrés, de lui avoir refusé le rôle de chef, de lui avoir refusé le rôle de digne. C'est une bonne inspiration qu'on eût des républicains de la Loire d'aller le chercher dans sa laborieuse retraite et de l'en faire sortir, malgré ses premières résistances. A quelque opinion politique qu'il appartienne, tous les partisans du gouvernement parlementaire doivent désirer le succès de la candidature de M. Waldeck-Rousseau, succès qui paraît assuré. Nous n'aurons pas aujourd'hui dans nos Assemblées un si grand nombre d'hommes de talent pour laisser en dehors ceux qui ont montré le plus.

L'élection de M. Waldeck-Rousseau sera saluée avec plaisir, même par ceux de ses adversaires qui tiennent à l'éclat de la tribune et à la dignité des discussions.

LE CZAR
On nous écrit de Saint-Petersbourg :
« Le czar souffre d'une maladie qui peut devenir très grave si on néglige de le soigner ; quant à présent, elle n'offre aucun danger.
« De temps à autre, l'empereur a des crises qui le font souffrir horriblement ; mais un négociant, atteint de la goutte à plus de raison, se retire des affaires et se prépare à la mort que le czar, dont l'état de santé ne doit inspirer aucune inquiétude, quoiqu'il ne soit pas aussi satisfaisant qu'il y a six mois.
« Je puis ajouter que beaucoup de ministres de son gouvernement seraient heureux d'échanger leur force physique et leur santé avec celles de l'empereur.
« Le séjourn à Livadia ou à Corfou le rétablira complètement. Les bruits que l'on a fait courir au sujet de la régence du czar-witch et du grand-duc Vladimir ne reposent sur aucun fondement.
« On ne peut voir la qu'une manœuvre de bourse. D'autre part, nous pouvons affirmer de source absolue certaine, que le czar se rendra très probablement à Corfou, où il passera l'hiver.
« Des ordres sont donnés pour l'installation de l'empereur de Russie.

Les Écoles Normales d'Instituteurs
Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser la circulaire suivante aux recteurs de l'Université de France :
« A la fin de la dernière année scolaire, quelques jeunes filles allemandes ou anglaises ont été placées dans des écoles normales d'instituteurs pour y donner, aux professeurs qui en manifestaient le désir et à toutes les élèves-maîtresses, un enseignement pratique. Le langage allemand ou anglais, et faire avec elles des exercices de conversation.
« Cet essai a donné de très bons résultats et je me suis décidé à le généraliser dans la mesure du possible aux conditions suivantes, qui ne grevent pas le budget de l'État et qui sont peu onéreuses pour les intéressées.
« Les jeunes filles étrangères qui accepteraient les fonctions de répétitrices de langues vivantes dans les écoles normales seraient traitées comme les maîtresses internes, c'est-à-dire auraient une chambre particulière, la nourriture, des prestations suffisantes de chauffage et d'éclairage, la condition de verser dans la caisse de l'école la somme de 400 francs pour les dix mois de l'année scolaire, soit 40 francs par mois.
« Elles auraient à consacrer chaque jour une heure et demie ou deux heures au maximum de leur temps à leur enseignement.
« Elles pourraient, en échange, pendant le reste de la journée, suivre les cours de pédagogie, français, sciences, lettres, à leur choix ou varier de ces occupations à leur convenance, à la condition, toutefois, de ne pas donner en dehors de l'école des leçons rétribuées.
« Je n'ai pas besoin d'ajouter que j'ai cru devoir assurer que ces jeunes filles recevraient, de la part des maîtresses et des élèves, l'accueil le plus cordial et seraient entourées de tous les soins nécessaires.
« A la suite d'une note parue dans les journaux français et de différents articles publiés par la presse étrangère sur ce sujet, j'ai reçu un certain nombre de demandes auxquelles je suis prêt à donner suite.
« Je vous prie, monsieur le recteur, de vouloir bien me faire connaître d'urgence les écoles normales d'instituteurs de votre ressort qui seraient désireuses de recevoir une jeune étrangère, et qui pourraient disposer d'une chambre pour la loger. Dès que j'aurai reçu ces renseignements, je prendrai les mesures nécessaires pour leur donner satisfaction, s'il est possible.

Les réservistes au « clou »
Il y a beaucoup de pleurs et de gémissements depuis quelques jours parmi les réservistes et les territoriaux des classes 1880, 1887 et 1889. Une avalanche de deux

jours de prison s'est abattue sur un nombre énorme d'entre eux, 10.000, dit-on, qui sont obligés d'aller faire connaissance deux nuits d'arrêt avec les lits de camp des petits locaux.
La loi est la loi, et nous n'avons pas la prétention de blâmer la mesure prise par le recrutement, mais on peut trouver des circonstances atténuantes au gros crime des réservistes dans l'insuffisance de l'affichage. Les affiches qui demandaient d'aller déposer les livrets ont une largeur de 44 centimètres sur 33 de hauteur. C'est dire qu'au milieu de l'océan de papier apposé sur les murs, elles sont infinitésimales. Or, s'il on combine on a apposé à Paris et dans la banlieue ? 150 — on a bien lu cent cinquante.
Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si nombre de pauvres diables ont été coupés. Combien vont à leur bureau ou à leur atelier sans passer une seule fois devant une affiche militaire ! Il serait bon d'en augmenter le format, ainsi que le nombre et de choisir judicieusement les emplacements. On placerait quelques-uns de ces affiches sur les kiosques des boulevards que la précaution ne serait pas inutile.

Surtout, qu'on mette des titres attirant l'œil ; ce sont moins les dates qui doivent être en vedette que les désignations de classes et de catégories.

SOIERIES

Voici ce que l'on écrit de Lyon aux journaux italiens sur la situation de notre place :

Stoffes. — La semaine dernière, la demande en étoffes classiques a sensiblement diminué. Mais cette diminution n'a rien d'anormal à cette époque et l'on considérerait au contraire comme extraordinaire la reprise d'août et de septembre.
Quant aux prix, ils restent stationnaires, mais avec tendance ferme ; les détenteurs sont très réservés et malgré le petit nombre de demandes, ils croient à une reprise sérieuse et prochaine, car les principales places de consommation en Europe, sont fort peu approvisionnées.
On fonde toujours de grandes espérances sur le marché américain, mais nous craignons qu'on y expédie des quantités qui dépasseront les besoins. Il y aura là une grande difficulté pour soutenir les cours.

A New-York, la demande s'est portée de préférence sur les étoffes pour garnitures, pour doublures, pour dessous, dans les qualités inférieures.

Le satin, le merveilleux, le surah et les taffetas noirs sont principalement demandés. Les trames-laine, bien que moins recherchées, sont toujours en faveur.

On recherche pour Paris et Londres les soieries brillantes, mais elles sont rares et les fabricants ont peu de confiance dans leur avenir.

Les moires françaises noires font meilleure contenance qu'on ne le croyait ; l'Angleterre les demande encore assez activement.

On se porte sur les velours noirs et de couleur, en quantités inférieures et moyennes ; on croit que la saison sera très bonne pour les velours et les peluches.

Les foulards continuent à être très négligés. Les nouvelles sont toujours mauvaises.

Soies. — Les déchets diminuent, mais on croit à une reprise prochaine, car la fabrique n'a pas encore fait ses approvisionnements pour l'exécution des ordres données en vue de la saison de printemps. Les transactions opérées en août ont été pour le compte des marchands de soie et des filateurs.

Le prix sont en baisse. On a perdu presque tout le terrain gagné en septembre.

Chronique Locale

Bulletin Météorologique (5 h. soir)
Les basses pressions qui depuis plusieurs jours existent sur le bassin de la Méditerranée s'étendent vers le Nord jusqu'à vers la Suède ; le maximum principal (153 mm) est sur le Nord de l'Italie.

Les pluies continuent par vent d'est N. et O. ; elles deviennent plus fortes et maintiennent la température basse (maximum + 14°).

La situation reste la même. Aujourd'hui à Lyon, hauteur barométrique à 4 heures du soir, 759 mm. Pluie depuis vingt-quatre heures, 20 mm.

Températures extrêmes : à l'ombre, minimum + 9° ; maximum + 14° ; à l'air libre, minimum + 8° ; maximum + 15°.

Probable : Temps frais et pluvieux.

Nos feuilletons
Plusieurs lecteurs se sont plaint de ne pouvoir découvrir certains de nos articles de fond qui les intéressent sans sacrifier le feuilleton de la seconde page ou de ne pouvoir conserver le feuilleton sans sacrifier les dits articles.

Pour leur donner satisfaction, nous avons pensé à faire passer les deux feuilletons à la 4^e page où on les trouvera désormais, à moins que les nécessités de la confection du journal ne nous obligent, de temps à autre, à les ramener transitoirement à l'intérieur.

De cette façon, les réclamants pourront découper tout à leur aise les articles qu'ils désirent conserver.

Bourses d'Aggrégation
Le *Journal officiel* publie la liste des bourses accordées aux candidats à l'aggrégation.

Des bourses de 1.500 francs pour l'année 1894-95 près la Faculté des lettres de Lyon sont attribuées aux candidats à l'aggrégation dont les noms suivent :

Blanc, dont le père est instituteur à Tournon (Ardèche) ; Perret, dont le père est gérant de magasin à Lyon.

MM. Ricci et Horrie, candidats à l'aggrégation sont nommés boursiers pour un an près la Faculté des lettres de Lyon.

Des bourses de 1.500 francs pour l'année 1894-95 près la Faculté des sciences de Lyon sont attribuées aux candidats dont les noms suivent :

Pluchery, dont le père est cultivateur à Guereux (Saône-et-Loire) ; Bourdon, dont le père est tailleur à Lagny (Saône-et-Loire).

LES SPORTS

LES ENGAGEMENTS
Les engagements de trois ans sont ouverts, depuis le 1^{er} octobre courant, à raison de cinq par régiment et trois par bataillon (artillerie à pied, chasseurs à pied, etc., etc.).

Le colonel du régiment dans lequel ils désirent contracter un engagement doit être consulté au préalable et donner son avis écrit.

Pour la cavalerie, comme dans tous les autres corps, les engagements sont reçus d'une façon permanente pour quatre ou cinq ans.

Voici quelles sont les pièces à fournir :
1^{re} Extrait de naissance ;
2^{re} Certificat n° 8 de bonne vie et mœurs, délivré par le maire ;
3^{re} Consentement des parents si le jeune homme n'a pas vingt ans ;
4^{re} Extrait du casier judiciaire.

Nota. — Ces pièces ne doivent pas avoir huit jours de date au jour de l'engagement.

Voirie municipale
Il fut un temps où il y avait dans nos rues plus d'eau que dans le Rhône.

Les cantonniers, armés de leurs lances, lançaient des jets continus pour nettoyer nos grandes artères.

Depuis quelque temps, on laisse nos grandes voies de communication dans un état de malpropreté qui les rendent impraticables aux piétons.

On avait soin de laver nos rues à grande eau pour enlever la boue, aujourd'hui on ne les laisse pour monter aux nombreux étrangers qui affluent à travers Lyon, le spectacle d'une ville mal entretenue par une voirie qui économise l'eau du Rhône, sans diminuer les frais d'entretien qui lui sont alloués.

Découvrez-vous !
Un sieur P... tisseur, avait à répondre, jeudi matin, devant le Tribunal de simple police, d'une simple contravention.

Malgré les objurgations du président, P... n'a jamais voulu se découvrir.

Le Tribunal a prononcé à P... qu'il n'était pas né « coiffé » en le condamnant à trois jours de prison et à 10 fr. d'amende sur les réquisitions de M. Jacquot, commissaire de police, faisant fonctions de ministère public.

FAITS DU JOUR

Les chiens enragés. — Décidément les chiens enragés font des progrès.

Un enfant de 14 ans, le jeune Oriel, demeurant chez sa mère, rue de Bomet, 89, a été mordu à la jambe droite par le molosse de M. Chatelet, habitant rue du Noir, 35.

On a castrisé la plaie qui est peu grave, mais qui aurait pu le devenir.

Quant au chien il passera à la visite de l'école vétérinaire.

Trois chevaux à la fois. — L'omnibus faisant le service du pont de la Feuillée à l'exposition a été arrêté dans sa marche rapide par la chute de ses trois chevaux qui ont mis leurs douze fers en l'air.

L'accident est arrivé place des Terreaux en face de l'Hôtel-de-Ville.

C'est le pavé en bois trop glissant par les temps de pluie, qui liquident les ingrédients dont ils sont infectés qui a été cause de l'accident.

La voiture a dû être conduite chez un carrossier pour la réparation de ses brancards et les chevaux ont dû être emmenés à l'écurie pour la remise de l'émotion de leur triple chute.

Quant au rassemblement occasionné par cet événement, il a été tellement considérable qu'on a eu à une émeute.

Une idylle interrompue. — Deux voyageurs étaient attablés à la porte du café Gruber, place des Terreaux, en compagnie de deux jeunes personnes qu'ils avaient invitées.

Pour le coup, l'une d'elles, prise d'une crise de nerfs, se mit à crier : Maman ! maman ! mais d'une voix tellement perçante que des quatre coins de la place des Terreaux la foule accourut, croyant à un assassinat.

On ne pouvait la maintenir, quand un de nos collaborateurs, attiré par les cris et taillé en hercule, procéda à l'enlèvement de Proserpine et la transporta à la pharmacie Dalloz.

On lui fit absorber quelques gouttes d'éther, pendant que l'autre, qui lui frictionnait les tempes avec du vinaigre.

Remise en état de se rendre chez elle, elle demanda en grâce que sa mère n'en sût rien. C'est pour cela que nous lui avons donné le nom de Proserpine.

Prix sous une pierre. — Le sieur Petitjean était employé à déplacer une énorme pierre destinée à une maison en construction dans la rue des Remparts-d'Ainay, quand, par une fautive manœuvre, la pierre lui est tombée sur la nuque.

Il a été atteint aussi dans d'autres parties du corps qui ont été contusionnées.

Il a été transporté à l'hôpital par ses camarades et admis d'urgence.

Incendie. — Commencement d'incendie s'est déclaré chemin des Gullottes, dans l'épicerie Verney.

Le feu avait pris dans une souppente pendant que Mme Verney nettoyait les meubles avec du pétrole.

LES SPORTS

DEJUNER AU STAND A MIDI. S'inscrire à l'avance.
Deux descentes dangereuses à signaler à la commission du tourisme de l'U. V. F. :
1^{re} La première à la sortie d'Auros (Gironde), sur la route se dirigeant vers Bazas ;
2^{re} La seconde, appelée cote du Petit Nizot, sur la route de St-Giers-Lalande à Mirambeau (Charente-Inférieure), à quelques kilomètres de cette dernière ville.

On attend les poteaux.

LA « CULOTTE » DE ZIM
Avant de quitter Paris, Zimmermann a donné à Barden, en guise de souvenir, une de ses culottes de courses !

Avec ce vêtement du Yankee volant, j'espère aller plus vite d'un moins yards dans le mille, disait Barden en riant.

DÉCLAYAGE D'UNE MANIVELLE
La clavette qui fixe une manivelle sur l'axe du pédalier est souvent difficile à retirer. Le meilleur procédé consiste à retirer complètement l'écrou et, d'un violent coup sec de marteau à masse de plomb, à faire sauter cette clavette.

Cependant, comme on n'a pas toujours sous la main un marteau de plomb, on pourra exceptionnellement opérer ainsi : on dévissera l'écrou jusqu'aux deux ou trois derniers filets et, au moyen d'un fort marteau d'acier, on donnera un coup violent sur cet écrou qui s'enfoncera avec la clavette jusqu'à la manivelle. On retirera ensuite facilement l'écrou et l'axe. L'écrou protégera ainsi le filetage de la clavette, ou le refait en sortant dans le cas où il serait abîmé. Le point important est de ne pas frapper une série de coups sur la clavette, de ne pas la marteler.

CHEF DE GARE ÉCRASÉ
Notre correspondant particulier de Saint-Etienne nous télégraphie les détails suivants sur un terrible accident survenu à la gare du Chambon :

Hier soir, vendredi, la gare du Chambon a été mise en émoi par un terrible accident.

Au moment où le train n° 533, venant de Firminy, entrait en gare, M. Dimes, chef de gare, s'engageait sur la voie, soit pour faire un signal de service, soit pour toute autre cause.

Le convoi arriva avec rapidité sur lui, et malgré le mouvement qu'il fit pour se garer, le malheureux chef de gare eut le pied pris dans le rail.

Avant qu'il ait pu se dégager, la machine arrivait, et, avec la rapidité de l'éclair, prenait l'homme et le broyait.

Le mécanicien n'eut pas le temps de renverser la vapeur, tellement ce terrible accident a été précipité.

Lorsque le train fut arrêté, on ne put relever sur le corps, horriblement ensanglanté, que des lambeaux informes, derniers restes de M. Dimes.

Les employés de la gare, accourus, ont pieusement, avec une émotion poignante, ramassé ces tristes débris.

L'émotion au Chambon était Saint-Etienne est profonde.

La malheureuse victime de cet accident était marié et père de famille.

Une enquête a été aussitôt ouverte.

MARCHÉS

Cours commerciaux. — Paris, 4 octobre 1894. — Colza : courant 46.50 à 46.75, nov. 46.75 à 47.25, novembre-décembre 46.75 à 47... 4 premiers 47.25 à 47.50. Tendance calme.

Lin : courant 38.50 à 39.00, nov. 38.50 à 39.00, novembre-décembre 38.50 à 39... 4 premiers 38.50 à 39.00. Tendance calme.

Sucre : courant 23... à 23.50, nov. 23... à 23.50, novembre-décembre 23... à 23.50, 4 premiers 23... à 23.50. Tendance soutenue.

Le Havre. — Café (cote officielle), octobre 10 h. 89... midi, 89.75. Tendance irrégulière.

Lyon-Vaise. — Marché aux bestiaux du 5 octobre 1894.

Veaux amenés 817, tous vendus, de 116 à 128 fr. les 100 kil., droits d'octroi compris.

Bœufs amenés 555, vendus 430, renvoi 125 ; prix payés de 160 à 174 fr. les 100 kil., droits d'octroi non compris.

Marché moyen assez active, bonne marchandise ; cours en légère faiblesse.

Chronique Régionale

RHONE
Oullins. — Accident. — Un ouvrier charpentier M. Adrien Tournier, 31 ans, domicilié rue Duport, 50, à Lyon, travaillait aux réparations d'une char de la maison en construction rue de la République prolongée, et commença à enlever une partie des charpentes qui avaient servi à la construction de la voûte, lorsque celles-ci s'effondrèrent ; le malheureux ouvrier tomba assommé et complètement enseveli sous les matériaux.

Ses camarades accoururent au bruit, et opérèrent le déblaiement pour sauver le corps du pauvre. Après dix heures de travail ils trouvèrent Tournier respirant à peine. Il fut aussitôt transporté à la pharmacie de Besse, au pont d'Oullins, où M. le docteur Planté prévint s'empresse de le prodigier des soins et constata une fracture à la jambe droite, une entorse au genou gauche, mais ne put se prononcer sur la gravité des lésions internes.

Tournier, qui est marié et père de famille, a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

M. Roche, commissaire de police, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

Neuville-sur-Saône. — Concert. — Dimanche 7 octobre à 2 heures et demie, dans la salle de l'Opéra de Neuville, concert organisé par M. P. Roussel, premier prix de violon du Conservatoire de Paris.

Pichoy-Philibert, 53 ans, revendeur, 5 place Roanette, pour vol d'un sac de pommes de terre.

Perin Claude, manoeuvre, Perret Jean, Maugaud Jean, Adrien Jean-François, pour vagabondage.

— **Council municipal.** — La prochaine réunion aura lieu aux premiers jours de la semaine prochaine.

Saint-Chamond. — *Subscription pour le monument Carnot.* — Voici ce que le comité chargé de recueillir les souscriptions destinées à la construction d'un monument Carnot, a décidé dans sa dernière réunion :

1^{re} Adresser des listes de souscription aux principaux commerçants et notables de notre canton.

2^{re} Adresser des bulletins de souscription aux listes et bulletins une fois remplis pourront être adressés aux adhérents suivants :

1^{er} Chez MM. Poméon, imprimeur, à Saint-Chamond ; 2^o Perichon, imprimeur, à Saint-Chamond, rue de la République ; 3^o Bochu, libraire, rue de la République ; 4^o Leysse, coiffeur, au coin de la rue de la République ; 5^o Les délégués de la classe.

Nous faisons le plus chaleureux appel à la générosité du public, pour cette œuvre essentiellement patriotique, et nous comptons sur l'active participation de MM. les habitants de la commune à cette œuvre de bienfaisance.

Rive-de-Gier. — *Tentative de meurtre.* — Antoine Ferrat, mineur, âgé de 50 ans, marié, a tenté d'assassiner MM. Deschanel et Coudun, qui venaient de lui faire des observations sur son travail. M. Coudun a reçu un coup de couteau au-dessus de la hanche gauche et de Deschanel a eu la main gauche coupée à la poitrine et la chute des reins. L'état de M. Desch

